Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

50¢

Edmonton, le vendredi 18 mai 1990

Vol. 24 n° 20- 16 pages

Gilles Voyer bénévole de l'année...

à lire en page 5

Des bourses pour découvrir la France...

à lire en page 6

Festival de théâtre pour les jeunes...

à lire en page 9

SOMMAIRE

18/5

• Edmonton

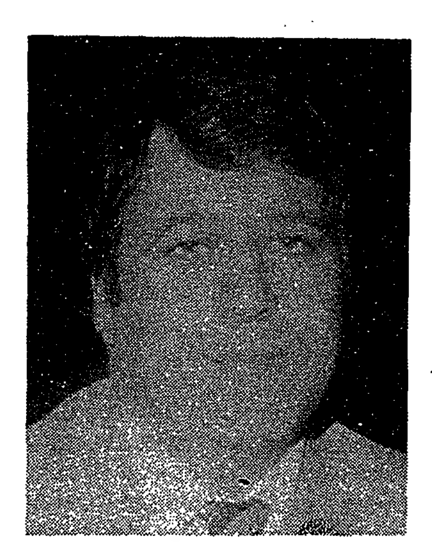
La Fondation peut-elle faire plus?

par JACQUES BEAUPRE

Les administrateurs de la Fondation de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) s'expliqueront avec les membres du Conseil général de l'A.C.F.A. à la prochaine réunion du Conseil, le 26 mai. Les administrateurs de la Fondation espèrent clarifier le rôle et les objectifs de la Fondation et répondre aux nombreuses questions que se posent plusieurs membres du Conseil général.

La Fondation de l'A.C.F.A. possède un peu plus de 6 millions $ en capital et elle verse, chaque année plusieurs centaines de milliers de dollars au Secrétariat provincial de l'A.C.F.A. L'argent provient de le vente, en 1977 d'un terrain que l'A.C.F.A. possédait dans le quartier Millwoods d'Edmonton. La Fondation est administrée par le (la) président(e) de l'A.C.F.A. et les sept derniers ex-présidents.

Le 10 mars dernier, le Conseil général a demandé de rencontrer les administrateurs de la Fondation. Plusieurs pensent que les administrateurs ne sont pas assez à l'écoute des besoins des francophones et qu'ils attachent trop d'importance à faire augmenter la valeur du fonds plutôt que de répondre aux besoins immédiats de l'A.C.F.A. À quoi ça sert de faire augmenter la valeur du fonds, s'est exprimé un délégué, si dans 10 ans, il n'y a plus de Franco-Albertains pour en profiter?



Hervé Durocher



Roger Lalonde

Mais cet argument est rejeté par le président la Fondation, Hervé Durocher et le Vice-président, Roger Lalonde.

«Ce même argument est répété depuis 15 ans, dit Roger Lalonde. Moi, quand j'étais président en 1980, on avait le même argument». Il y a 5 ans, 10 ans, on croyait aussi que les Franco-Albertains disparaîtraient rapidement si on avait pas plus d'argent.

UNE SOURCE IMPORTANTE DE FINANCEMENT

La Fondation a versé à l'A.C.F.A. 441 000 $ en 1989-90 et devrait verser 458 000 $ cette année. Cela représente environ 36% du budget du Secrétariat provincial de l'A.C.F.A. Or, selon le Conseil général, les besoins augmentent mais pas les subventions, surtout au niveau régional. De plus, les Franco-Albertains font face à un taux d'assimilation de 64%. Il y aurait donc urgence d'agir.

Mais, selon Hervé Durocher, la Fondation ne peut pas verser plus d'argent. Les administrateurs, dit-il, sont légalement obligés de s'assurer que la valeur réelle du fonds reste la même, année après année. Or, selon monsieur Durocher, les administrateurs ont déjà trop versé d'argent parce qu'ils étaient inexpérimentés. «Au début, on a versé un montant qui ne tenait pas compte de l'inflation. On a voulu augmenter les paiements versés à l'A.C.F.A.

Les décisions de la Fondation, dit son président, sont «très réfléchies et sont prises avec l'unique intérêt de l'A.C.F.A en tête». On se doit, ajoute-t-il «de rejeter les demandes spéciales de financement» pour assurer la survie à long terme du fonds.

Monsieur Durocher affirme que quand la Fondation a été créée «la décision était de s'assurer que le fonds ne soit pas sujet aux pressions politiques» parce que «le politicien a intérêt à vouloir dépenser plus».

À son avis, le principal problème est la communication parce que les membres actuels du Conseil général et les exécutifs des différentes régionales sont mal informés du rôle, du fonctionnement et des devoirs de la Fondation. Selon Roger Lalonde, cela s'explique facilement parce qu'autrefois «les anciens présidents étaient membres du Conseil général ce qui faisait que tout le monde était au courant». De plus, dit-il, il y a plusieurs nouveaux délégués au Conseil général.

Les administrateurs de la Fondation espèrent qu'après la rencontre du 26 mai, tous seront sur la même longueur d'ondes.

• Calgary

La régionale veut continuer à regrouper les francophones

par PIERRE BRAULT

Lors de l'assemblée annuelle de la régionale de l'A.C.F.A. de Calgary, les membres présents, au nombre d'une quarantaine, ont eu à échanger sur les buts que la régionale s'est donnée pour l'année 1990-91.

Le président sortant du Conseil d'administration, M. Guy Robin, en a fait la présentation et invité les membres à réagir.

BUTS

La régionale veut continuer à augmenter sa clientèle, ce qu'elle a bien amorcé lors de la dernière année en faisant passer le nombre de membres de 680 l'an dernier à plus de 1 000 cette année, ce qui ne s'était pas vu depuis fort longtemps à Calgary.

Elle veut aussi identifier les besoins et les attentes des clients, regrouper les francophones, encourager leur participation et offrir le leadership nécessaire pour que le tout se réalise.

ANNUAIRE

La régionale a déjà mis sur pied un comité qui verra à produire un bottin téléphonique pour les francophones de Calgary sur le même principe que l'annuaire 1988-89 des organismes, des commerçants et des professionnels francophones de l'Alberta. M. Richard Bélanger est en charge de cette production. Durant l'été une équipe de recherche travaillera à ramasser l'information. Cette publication devrait être dans les foyers de Calgary vers la fin de la présente année, comme cadeau de Noël aux francophones.

LEADERSHIP

Au cours de la dernière année, la régionale a mis l'accent sur le communautaire et depuis le FORUM tenu au mois de juin, les francophones se sont pris en main, les associations se sont concertées et ont appuyé le projet d'un Centre scolaire communautaire, qui aidera certainement les différents organismes à se regrouper et à travailler ensemble à l'épanouissement de la communauté francophone de Calgary. Le plus bel exemple de leadership communautaire est, selon Guy Robin, le nouveau local de la régionale, qui est beaucoup plus fonctionnel et devient un lieu de rencontre privilégié pour la communauté en attendant la réalisation du Centre scolaire

(suite en page 6)

• Ottawa

Régina a craint l'humeur des Canadiens

A.P.F. - Si la Saskatchewan a décidé de reporter à l'année prochaine le dépôt du projet de loi permettant aux Fransaskois de contrôler et de gérer leurs écoles, c'est parce qu'on est convaincu à Régina que ce projet allait être contesté devant les tribunaux à un moment ou à un autre.

De passage à Ottawa, le premier ministre de la Saskatchewan Grant Devine a déclaré à l'A.P.F. que le climat politique au pays ne se prêtait pas au dépôt d'un tel projet de loi. «Compte tenu de l'humeur au pays en ce qui a trait à l'accord

(suite en page 2)

Au national...

• Ottawa

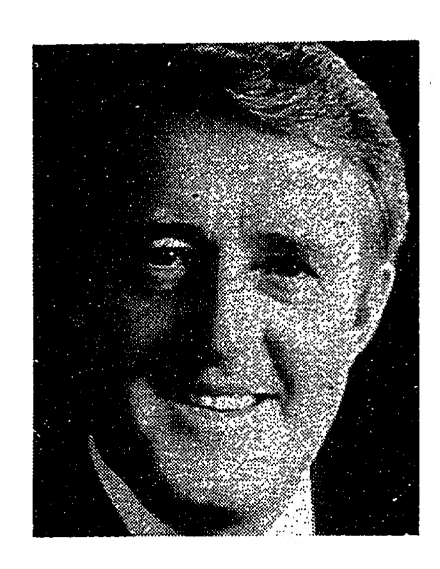
Les députés libéraux veulent faire comparaître le premier ministre Mulroney

A.P.F. - Les députés libéraux ont échoué dans leur tentative visant à faire comparaître le premier ministre du Canada devant le Comité mixte sur les langues officielles.

Le député libéral Jean-Robert Gauthier a profité de la comparution du Commissaire aux langues officielles devant le comité pour déposer une résolution, sommant Brian Mulroney de comparaître d'ici le 15 juin pour expliquer le retard du gouvernement à déposer son avant-projet de loi sur les règlements d'application de la Loi sur les langues officielles.

«La question est tellement importante et le sujet est pertinent à l'unité du pays, et je pense qu'il est temps que le premier ministre se prononce là-dessus, c'est tout», a expliqué le député. Malheureusement pour lui, le comité s'est embourbé dans la procédure avec pour résultat que les conservateurs, qui ne voyaient déjà pas d'un bon oeil cette résolution, ont été sauvés in extrémis par la cloche convoquant les députés à un vote à la Chambre des communes.

Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, n'a pas caché son agacement devant la lenteur du gouvernement à procéder dans ce dossier. Selon lui, la question est maintenant de savoir si le gouvernement «se laissera intimider par une minorité» qui s'oppose à la Loi sur les langues officielles. «Allons-nous accepter de mettre en veilleuse pour un temps indéfini (voire, qui sait, à la Trinité) l'application de dispositions importantes d'une loi du Parlement sous prétexte que leur mise en oeuvre pourrait, avec beaucoup d'imagination, entraver la ratification de l'accord du lac Meech?» demande D'Iberville Fortier, qui reconnait tout de même que les circonstances actuelles ne sont pas très favorables pour l'adoption de ces dispositions. «Mais qui saurait dire quand elles le seront davantage?», ajoute-il. Le Commissaire trouve «inconcevable» que les projets de règlements sur les communications et les services gouvernementaux n'aient pas encore été soumis au Parlement près de trois ans après le dépôt de la nouvelle Loi sur les langues officielles.


Brian Mulroney

Le Commissaire rappelle que dans 80 pour 100 des cas, la nouvelle Loi sur les langues officielles n'a presque pas eu d'effet dans une cinquantaine d'institutions publiques, et que les plaintes du public ont augmenté de 25 pour 100 en 1989.

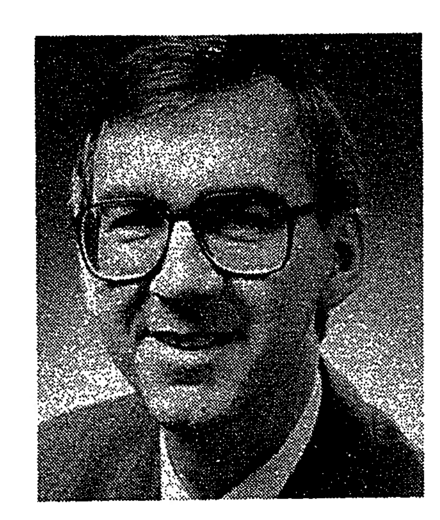
M. Fortier a demandé au Comité mixte sur les langues officielles d'entendre dans les plus brefs délais le président du Conseil du Trésor, Robert René de Cotret, et le secrétaire d'État du Canada, Gerry Weiner, pour connaître leurs intentions en vue d'assurer une mise en oeuvre rapide et efficace de la Loi sur les langues officielles.

• Ottawa

À la S.R.C. on ne peut plus couper

A.P.F. - Radio-Canada estime avoir fait sa part pour répondre, ces dernières années, aux politiques de restrictions budgétaires du gouvernement conservateur. Ce qui inquiète maintenant les administrateurs de la société d'État, c'est l'avenir.

Le nouveau président de la Société Radio-Canada, Gérard Veilleux, a lancé un appel à l'aide auprès des députés lors de sa comparution devant le Comité sur les communications et la culture. «On ne peut plus couper», dit M. Veilleux. Après les dernières coupures de 20 pour 100 au siège social et au service de l'approvisionnement et l'abolition de 500 postes, Radio-Canada est à la croisée des chemins. «Toute autre coupure additionnelle substantielle nous obligerait à aller dans la programmation de Radio-Canada», a expliqué M. Veilleux aux journalistes. Tout ce que M. Veilleux demande au gouvernement, c'est un budget annuel qui à tout le moins tienne compte de l'inflation.


Gérard Veilleux

Pour combler son manque à gagner, Radio-Canada se tourne de plus en plus vers les revenus publicitaires. M. Veilleux a dit qu'il préférerait fonctionner avec des crédits gouvernementaux plutôt qu'avec des recettes publicitaires. N'empêche que 30 pour 100 des revenus de Radio-Canada proviennent maintenant de sources commerciales. C'est beaucoup d'argent d'économisé par les contribuables, lorsqu'on songe que le budget total des dépenses de la Société pour l'année 1990-91 totalise plus de un milliard.

Mais les fidèles téléspectateurs francophones de Radio-Canada vivant à l'extérieur du Québec, qui attendent toujours que Radio-Canada améliore sa programmation en fonction de leurs attentes, devront s'armer de patience. La société d'État ne mettra pas en branle le plan d'action de Radio-Canada soumis au C.R.T.C. en 1988 concernant les besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones hors Québec, tant que le gouvernement n'accordera pas des fonds spécifiques à cet égard. «On a indiqué que le plan ne serait mis en application qu'au moment où il y aurait des ressources additionnelles fournies à Radio-Canada. Dans le contexte actuel, on n'a pas les ressources pour le faire» a indiqué M. Veilleux à l'A.P.F. Selon ce plan, Radio-Canada aurait besoin de 81 millions $ sur cinq ans pour répondre aux besoins des francophones hors Québec.

• Ottawa

La population autochtone en forte hausse

A.P.F. - Le nombre d'habitants des territoires nordiques canadiens d'ascendance autochtone a augmenté de 25 pour 100 entre 1981 et 1986 révèle Statistique Canada dans une nouvelle publication de la série «Le Canada à l'étude».

Si le nombre d'Indiens d'Amérique du Nord, d'Inuit ou de Métis a augmenté en flèche au cours des cinq dernières années, on ne peut pas en dire autant de la population non-autochtone, qui a diminué de 12 pour 100 au cours de la même période.

En 1986, environ 56 000 autochtones vivaient dans le Nord et représentaient 40 pour 100 de toute la population du Nord canadien.

Les écarts entre les groupes autochtones sont importants lorsqu'on compare leur niveau de scolarité. En 1986 par exemple, 64 pour 100 des Inuit adultes avaient moins d'une 9e année, comparativement à 55 pour 100 des Indiens et à 30 pour 100 des Métis. Pas moins de 61 pour 100 de tous les autochtones du Nord du Canada parlaient une langue autochtone à la maison.

Régina craint...

(suite de la page 1)

constitutionnel, à la langue et à l'éducation, il est à peu près certain que n'importe quelle loi déposée aurait été contestée devant la Cour suprême par quelqu'un», a déclaré M. Devine. «Nos aviseurs légaux nous ont dit qu'il valait mieux s'assurer de bien faire les choses et avec précaution parce que ça allait être contesté». Contesté par qui? «Ça va être examiné par des universitaires à travers le pays dans chacune des provinces et par des gens qui sont en faveur, ou contre», a dit M. Devine.

M. Devine soutient qu'il n'a pas pris cette décision en prévision des prochaines élections provinciales. La preuve, dit-il, c'est que les prochaines élections auront probablement lieu le printemps prochain, au moment où la province pourrait déposer le projet de gestion scolaire. M. Devine soutient que le projet de gestion des écoles fransaskoises n'est pas annulé, mais reporté à la prochaine session d'automne, ou du printemps prochain, tout dépendant quand la Chambre sera convoquée à nouveau. Ces propos indiquent que le premier ministre se donne toujours l'option de déclencher des élections cet automne après les récoltes, ou le printemps prochain. M. Devine ne considère pas pour autant qu'il a brisé sa promesse envers les Fransaskois en reportant le projet de loi. «Si vous faites mal les choses et que cela est rejeté, ce n'est pas bon pour personne».

Enfin, M. Devine a catégoriquement nié que ce report ait quelque chose à voir avec le projet de gestion scolaire du gouvernement albertain qui est présentement à l'étude. «Ça n'a rien à voir avec l'Alberta, ou avec une autre juridiction. C'est une affaire propre à la Saskatchewan». Son ministre de l'Éducat' n, Ray Meiklejohn déclarait cependant, le 23 avril que le document de travail du gouvernement albertain pourrait «servir de guide pour préparer notre loi».

Alors que l'Alberta cherche la meilleure façon de répondre au jugement de la Cour suprême dans l'affaire Mahé qui reconnait aux parents francophones d'Edmonton et de tout le pays le droit de gérer et de contrôler leurs écoles, la Colombie-Britannique vient d'annoncer la mise sur pied d'un groupe de travail sur l'éducation de langue française dans cette province.

Ce comité de dix-sept personnes sera présidé par l'ancien président de la Commission de la fonction publique M. Edgar Gallant, celui-là même qui a présidé en Saskatchewan le Comité de coordination pour la gestion et le contrôle des écoles françaises. C'est ce comité qui avait recommandé en juin 1989 au gouvernement Devine le système de gestion scolaire pour les Fransaskois qui est présentement sur la glace à cause de l'humeur général au pays.

La composition du groupe de travail de la Colombie-Britannique ressemble d'ailleurs à s'y méprendre avec celui que M. Gallant a présidé en Saskatchewan. En plus des représentants du gouvernement et des parents francophones, le groupe de travail comprendra des représentants des commissaires, des surintendants, des enseignants et des directeurs des écoles de la province.

«Le groupe de travail proposera des moyens pour s'assurer que l'éducation française aux francophones de la Colombie-Britannique est conséquent avec ce que prévoit la Charte canadienne des droits et libertés, en tenant compte de l'intention du gouvernement de mettre en oeuvre le programme de façon large et généreuse» lit-on dans un communiqué émis par le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

À la 3...

• Edmonton

F.J.A. lance son plan d'action

par JACQUES BEAUPRE

Dans le cadre du projet national «Vision d'avenir», Francophonie jeunesse de l'Alberta (F.J.A.) ira dans les écoles et les maisons consulter les jeunes et les autres membres des communautés francophones. Vision d'avenir est un projet de la Fédération des jeunes Canadiens français qui consiste à connaître l'opinion des francophones sur leur langue et à trouver des solutions concrètes pour enrayer l'assimilation et favoriser le développement des communautés francophones en milieu minoritaire.

Le plan d'action de F.J.A. est d'aller chercher l'opinion des Franco-Albertains au moyen de sondages puis de regrouper leurs réponses. Il y a quatre sondages: un pour les jeunes, un pour les parents, un pour les groupes francophones et un pour les intervenants sociaux (politiciens, directeurs d'école, médias et directeurs de loisirs municipaux).



Le projet Vision d'avenir a été annoncé par la présidente de F.J.A., Anik Giguère et les deux membres du comité; Pierre Bergeron, agent de liaison de F.J.A. et Denis Desgagné. Vision d'avenir c'est une question de survie et d'épanouissement pour les jeunes francophones de l'Ouest et c'est la raison pour laquelle le projet va de l'avant même si Ottawa et les autres subventionneurs ont refusé de le financer.

(Photo Jacques Beaupré)

Les retombées de cette consultations seront nombreuses, espère F.J.A. Le regroupement jeunesse espère que «cela apportera des réactions et une prise de conscience sur l'état d'être de la communauté. Il est également anticipé que ce projet favorisera le développement des programmes des diverses associations et l'enrichissement du contenu des activités provinciales et régionales», ce qui, en fin de compte aidera à combattre l'assimilation.

Car, F.J.A. ne veut pas seulement connaître les opinions et les perceptions des jeunes et du reste de la communauté. Elle veut aussi des solutions. Le mandat de Vision d'avenir stipule que «les jeunes et leurs communautés devront eux-mêmes identifier les actions locales qu'ils jugent nécessaires pour freiner l'assimilation».

L'équipe Vision d'avenir de l'Alberta, formée de Pierre Bergeron, agent de liaison de F.J.A. et de Denis Desgagné demande aux jeunes de 14 à 25 ans ce que représente pour eux, la langue française, s'ils en sont fiers et quel est, à leur avis, l'utilité de cette langue. Ils leur demandent aussi ce qu'ils pensent du français comme langue d'éducation. Aux parents, le sondage demande surtout de donner leur opinion sur l'utilisation du français dans leur famille, l'importance de promouvoir le français et les difficultés que cela pose aux parents. Aux représentants de la communauté, on demande s'ils ont un plan pour lutter contre l'assimilation, comment ils perçoivent le français et ce qui peut être fait pour propager la culture canadienne-française. Enfin, on demande aux intervenants sociaux ce qu'ils pensent de la langue française, de sa promotion et du rôle des programmes, institutions et services.

Les jeunes et les parents seront rejoints d'abord par le biais des écoles françaises et celles qui offrent des programmes français. F.J.A. aura aussi recours à la poste, à ses comités régionaux, au groupe les Jeunes entrepreneurs francophones pour tenter de rejoindre le plus grand nombre possible de répondants. La présidente de Francophonie jeunesse de l'Alberta, Anik Giguère reconnaît qu'il sera difficile de rejoindre tout le monde: «Il va falloir qu'on trouve une façon d'aller voir le public "at large"». L'équipe compte sur l'initiative des jeunes et sur leur intérêt pour rejoindre ceux qui sont le plus difficile à contacter.

Le rapport final pour l'Alberta sera déposé le 15 juillet dans un mémoire adressé à la Commission nationale du projet Vision d'avenir. La Commission effectuera ensuite une tournée de consultation dans toutes les provinces. Les membres de la Commission qui est formée de huit personnes, dont Daniel Dallaire pour l'Alberta, sera à Edmonton les 28 et 29 novembre prochain et terminera ses travaux à Vancouver, le 1er décembre.

• Vision d'avenir

L'assimilation commence presque au berceau

par JACQUES BEAUPRE

À l'âge de 4 ans, déjà 14% des jeunes Franco-Albertains parlent l'anglais à la maison. À 64 ans, ils sont 60% à utiliser une autre langue que le français avec leur famille.

Ces constatations inquiétantes sont celles d'une étude nationale commanditée par la Fédération des jeunes Canadiens français. Appelée Vision d'avenir, cette étude menée par le docteur Roger Bernard, vise à cerner le phénomène de l'assimilation chez les francophones hors Québec et d'essayer de proposer des solutions pour combattre la disparition lente des francophones.

Les données publiées par la F.J.C.F. ne forment que la première partie du projet. La Fédération et ses membres affiliés, comme Francophonie jeunesse de l'Alberta collaboreront pour demander aux jeunes francophones hors Québec d'apporter des solutions à ce problème.

Le première partie de la recherche révèle que c'est vers 19 ans que la majorité font «le saut» du côté des anglophones.

Les taux de mobilité linguistique, c'est-à-dire l'usage d'une autre langue que la langue maternelle atteint son maximum vers l'âge de 45 ans alors que 59% des Franco-Albertains parlent l'anglais à la maison et que 14% utilisent les deux langues.

Le dossier n° 1 rendu par la F.J.C.F. présente la situation des dix provinces. Ce qu'il y a de plus inquiétant, fait remarquer le docteur Bernard, est que non seulement le pourcentage de mobilité augmente avec l'âge mais en plus le nombre de personnes qui disent que leur langue maternelle est le français, diminue chaque année.

Tableau 1

Population de langue maternelle française selon la langue parlée à la maison et le groupe d'âge et le taux de mobilité linguistique vers l'anglais, (TXLG), Alberta, 1986

Groupes d'âge	Langue maternelle française	Langue parlée à la maison: Français	Anglais	F/A	Autres	Taux mobilité linguistique
0-4	1 855	1 400	265	185	5	14,3%
5-9	1 710	1 000	420	280	10	24,6%
10-14	1 575	855	520	195	-	33,0%
15-19	2 235	865	1 105	260	10	49,4%
20-24	4 390	1 390	2 445	550	-	55,7%
25-29	6 210	1 845	3 545	805	15	57,1%
30-34	5 660	1 520	3 510	605	25	62,0%
35-39	4 490	1 110	2 920	425	30	65,0%
40-44	4 035	1 030	2 550	440	15	63,2%
45-49	3 070	785	1 815	445	25	59,1%
50-54	2 900	695	1 795	395	20	61,9%
55-59	2 595	685	1 495	400	15	57,6%
60-64	2 130	540	1 265	305	30	59,4%
65-69	1 620	490	805	315	5	49,7%
70-74	1 245	510	525	195	10	42,2%
75-79	975	420	360	190	-	36,9%
80 +	780	340	345	85	5	44,2%
Total	47 475	15 490	25 685	6 075	225	54,1%

Tableau 2

Répartition des 15-24 ans selon le taux de mobilité linguistique vers l'anglais (TXLG). par province, 1986

Provinces	15-19 ans N	15-19 ans TXLG	20-24 ans N	20-24 ans TXLG	Tous groupes d'âge TXLG
C.-B.	1 305	54,8	2 520	51,8	63,5
Alberta	1 575	49,4	2 235	55,7	54,1
Sask.	785	60,5	1 400	63,9	59,2
Manitoba	2 555	33,5	3 565	43,9	38,3
Ontario	27 240	17,7	37 480	26,5	27,5
N.-B.	18 070	4,6	20 055	6,5	7,1
Î.-P.-É	280	26,8	450	33,3	38,6
N.-É.	1 770	18,4	2,730	25,6	31,1
Terre-Neuve	(215 (15-24 ans) - TXLG: 46.8)				46,8
Total	53 580		70 435		

Guerre à finir entre employeur et syndicats

La grève des travailleurs sociaux en Alberta n'est pas sans causer beaucoup de soucis aux milliers d'assistés sociaux à travers la province. De plus, les banques d'alimentation sont débordées parce que ces assistés sociaux recevront, fort probablement, leur chèque mensuel en retard et qu'ils doivent trouver de la nourriture pour nourrir leur famille.

La situation n'est pas plus rose dans les pénitenciers provinciaux où les gardiens sont aussi en grève. Mais il semble que les prisonniers ne s'en plaignent pas trop et qu'au contraire ils apprécient la présence de la Gendarmerie Royale du Canada qui est plus aimable, plus affable que leur groupe de gardiens habituel.

Mais encore une fois, c'est une partie de la population qui fait les frais de cette grève, et cette fois, ce sont les plus démunis, ceux qui ont besoin du secours de la société pour survivre.

Que l'on fasse la grève pour revendiquer une hausse de salaire ou de meilleures conditions de travail, cela fait partie du système économique et des relations de travail entre employeurs et employés. Mais qu'on le fasse sur le dos de tierce personnes ou groupes, cela est tout simplement inacceptable. La raison est qu'on se sert de cette tactique pour attirer l'attention de l'opinion publique souhaitant que la situation se règle dans des délais relativement courts.

Éditorial

Il est évident que l'employeur, le gouvernement, insiste pour que les négociations ne reprennent qu'avec le retour au travail des employés. Pour leur part, les employés et le syndicat de travailleurs sociaux savent très bien qu'ils sont en grève illégale parce que la Loi provinciale leur interdit d'en faire une, mais c'est, selon eux, le seul moyen qu'ils ont de revendiquer de meilleures conditions de travail. Ils maintiennent qu'ils sont surchargés de travail à cause du nombre de cas qu'ils ont à traiter et qu'ils ne peuvent pas donner un rendement efficace et répondre adéquatement aux besoins des assistés sociaux.

Il n'en reste pas moins que ce genre de situation aurait pu être évité si employeur et syndicats s'étaient assis à la table de négociations dès la signature de la dernière convention collective en vue de la signature de la convention collective suivante.

On attend à la dernière minute, espérant que l'une des deux parties reculera ou fera des concessions, ce qui, la plupart du temps, ne se concrétise pas, chacun restant sur ses positions et l'on a pas d'autres alternatives que de décréter un «lockout» ou une grève.

Il reste donc à souhaiter que les deux parties fassent preuve de sérieux et retournent dans le plus bref délai à la table de négociations pour régler efficacement et à la satisfaction de tous cette pénible situation. Il faut que les assistés sociaux puissent vivre sans ce genre de stress. Ils ont déjà assez de problèmes à vivre et à suivre qu'ils n'ont pas besoin de ce genre de situation.

PIERRE BRAULT

Commentaire

La régionale de l'A.C.F.A. de Calgary franchit une autre étape

Le 5 mai dernier, la régionale de l'A.C.F.A. de Calgary tenait son assemblée annuelle et une soirée de reconnaissance aux bénévoles de la communauté francophone. Une quarantaine de membres ont assisté en après-midi à cette assemblée annuelle.

Depuis 1987 que cette régionale est en reconstruction et on constate que ce n'est pas facile de reconstruire, surtout pour ceux qui ont des postes de responsabilités comme le président et les membres de son conseil.

On constate aussi que cette régionale a parcouru beaucoup de chemin depuis lors, notamment en se dotant d'un local adéquat, en offrant des services répondant aux besoins de la communauté et des différentes associations qui la composent et en organisant conjointement avec les autres organismes francophones des activités culturelles et communautaires comme la Cabane à sucre. Il faut souligner le rapprochement qui s'est fait au cours de la dernière année entre les organismes oeuvrant pour la communauté francophone. À la veille d'obtenir le premier Centre scolaire communautaire de l'Ouest, ce rapprochement prend une grande importance et devient, selon nous, la pierre angulaire du succès éventuel de ce centre.

Les dirigeants de ces associations et organismes ont compris qu'il fallait se parler, se concerter, s'unir pour avoir un plus grand pouvoir auprès des instances politiques à tous les niveaux. L'équipe de Guy Robin a, malgré vents et marées, fait un travail efficace et le navire a continué à voguer vers le port grâce à une équipe de bénévoles convaincus et dévoués. On a d'ailleurs souligné leur travail lors de la soirée en leur honneur.

Mais l'affaire n'est pas dans le sac pour tout cela. La nouvelle présidente, madame Hélène Gignac, qui n'en est pas à ses premières armes à la tête d'une association, ayant été Présidente-fondatrice de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, a beaucoup de pain sur la planche, mais quand on connait sa détermination et son courage, on ne peut qu'être rassuré en ce qui concerne l'avenir de la régionale. Elle saura certainement tirer le meilleur de sa nouvelle équipe, qui est composée de dix membres et qui ont tous été élus lors de cette même assemblée. Elle y trouvera des talents cachés qu'elle saura mettre en évidence et dont elle saura faire profiter la communauté francophone.

Il faudra consolider cette concertation qu'on a si bien amorcée au cours de la dernière année. Il faudra aussi continuer à convaincre les francophones de l'importance d'adhérer à l'A.C.F.A. régionale. Le travail inlassable de recrutement des membres a d'ailleurs permis d'atteindre le chiffre magique de 1 000 membres, ce qui ne s'était pas vu depuis de nombreuses années à Calgary.

La régionale de Calgary a donc tous les atouts en main pour réussir, pour prospérer et pour répondre encore mieux aux attentes et aux besoins non seulement de ses membres mais de la communauté francophone de Calgary toute entière.

Pierre Brault

Lettres ouvertes

Le respect de l'autre chemin de l'unité

Suite à tout ce qui se dit et s'écrit dans la région de Rivière-la-Paix, je voudrais dire ceci:

Tout ce qui a paru dans les journaux et qui a été dit à la télévision n'était pas pour diminuer l'école Routhier, mais c'était seulement pour demander à la commission scolaire de Falher de signer une entente avec la commission scolaire de Saint-Isidore. Si ceci avait été fait au début comme l'ont fait les autres commissions scolaires, bien des malentendus auraient pu être évités. Tout le monde sait que ce qui est rapporté par les médias n'est pas nécessairement ce que l'on voulait dire.

Peut-être que le programme qui est offert à Routhier est le même qu'à l'école Héritage, mais l'encadrement et l'ambiance linguistique et culturelle sont différents. On serait aveugle si on ne le voyait pas. Tous les professeurs et élèves de l'école Héritage parlent le français, alors c'est beaucoup plus facile et même possible d'y vivre à fond notre culture sans toujours avoir peur de blesser quelqu'un d'autre. Vivre cette culture permet à nos enfants de s'identifier avec ce qu'ils sont vraiment. Je pense que si on était certain de ce qu'on est, si on était convaincu de nos origines, si on en était fier, on aurait pas tous ces malentendus, ce serait beaucoup plus facile d'accepter que les autres ne pensent pas comme nous autres, d'accepter qu'il y ait des divergences d'opinions. Il n'y aura jamais d'unité si on ne peut pas respecter les différences.

Pour moi, je me sens bien dans la communauté de Falher. Dans mon coeur il n'y a pas de division. Ce n'est pas parce que nos enfants vont à l'école Héritage que j'aime moins ma communauté. Je ne pense pas que ce soit une question de prouver quelle école est la meilleure. Elles sont différentes. Que chaque parent choisisse ce qu'il désire pour son enfant. On a la chance, pourquoi ne pas la prendre?

On dit toujours que ça coûte trop cher, mais on n'hésite pas à mettre beaucoup d'argent sur des bâtisses, des choses qui sont belles mais qui ne sont que matérielles, qui n'apportent rien à l'éducation des personnes, à l'amélioration de notre société.

Sans le vouloir, sans faire exprès, il y a beaucoup de personnes qui ont été blessées, peut-être plus qu'on le pense, mais je pense que nous, la communauté de Falher, on peut prouver ce qu'on est, qu'on peut vraiment se pardonner et continuer à fraterniser. Ainsi on pourra cesser de se lancer la balle, de s'accuser injustement, parce que dans le fond tous font pour bien faire. Quand on a mal, on dit des choses qu'on ne dirait pas autrement, on parle, on écrit sans être assez renseigné, et ainsi on fait plus de tort que de bien.

Mon expérience personnelle, c'est que plus j'accepte d'être Canadienne française, plus je le vis à fond, plus je sais qui je suis et que je sens que c'est correct de l'être..., plus je suis capable d'accepter les autres, d'accepter qu'ils soient différents, plus j'aime les autres comme ils sont, plus je trouve les autres nationalités belles, spéciales, uniques. Ce sont les différences qui donnent la beauté à notre monde.

Brigitte Boulianne
Falher, Alberta

Pensée de la semaine...

Ce dont on vous dit incapable, essayez de le faire, et vous verrez que vous y arriverez.

(Richard Thoreau)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Association de la presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Calgary

Gilles Voyer est nommé le bénévole de l'année

par SUZANNE SAWYER

Plus d'une soixantaine de personnes se réunissaient au local de l'A.C.F.A. samedi soir le 5 mai dernier dans une atmosphère de gaieté et de célébrations.

On a rendu hommage aux nombreux bénévoles qui se dévouent sans cesse à la communauté francophone de Calgary. Suivant le grand succès de l'après-midi lors de l'assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A., les sourires étaient larges et les coeurs légers.

Onze bénévoles nommés par douzes organismes francophones ont été reconnus et félicités pour tous leurs efforts et leur contribution. Ils ont tous mérité un certificat d'appréciation présenté de façon très originale par le comité de sélection. Quelle ingéniosité! Déguisés en fermier (le docteur Yvonne Hébert), sa femme (Mme Carmen Klassen) et la souris des champs (Renée Delorme)... ou était-ce un «nou-nourse»?... dévoilaient, petit à petit, l'identité des «anges-de-générosité» de l'année 1989-90. Cette audience captive fut tenue en haleine alors que l'un après l'autre, les bénévoles étaient appelés à réclamer leur certificat, aux applaudissements de tous.



Le bénévole de l'année à Calgary, M. Gilles Voyer a tenu à exprimer ses remerciements lors de la soirée de reconnaissance aux bénévoles. Il est accompagné de Carmen Klassen, Yvonne Hébert, Renée Delorme et Guy Robin.

(Photo Suzanne Sawyer)

Denis Cayouette, Odile Grenier et Daniel Pharand tous nommés par la société de théâtre de Calgary; Gilles Voyer par la Société franco-canadienne de Calgary et le Comité de planification de la cabane à sucre; Hélène Gignac, la Fédération des parents francophones de l'Alberta; Charlotte MacNaughton, les Gigueurs de Calgary; Alice Daudet, école Saint-Paul; Suzanne St-Jacques, école Sainte-Anne; Jean Raymond, Scouts & Guides; Annette Labelle, Comité de planification du Centre scolaire communautaire de Calgary, et Richard Bélanger nommé par les Chevaliers de Colomb.

Puis, enfin, le grand moment... qui sera LE ou LA BÉNÉVOLE FRANCOPHONE DE L'ANNÉE?...

C'est aux éclats d'applaudissement et de flots sonores qu'un Gilles Voyer très surpris et ému accepta un merveilleux objet d'art Inuit en pierre de savon. M. Voyer en sera toujours très fier, et avec bonne raison.

La soirée se poursuivit avec la danse et se termina par un casse-croûte impressionnant et ici je veux remercier Catherine et Daniel Sawyer qui ont aidé à préparer le tout.

MERCI Gilles Voyer. Félicitation à tous ceux et celles qui ont reçu des éloges et certificats en reconnaissance de leur dévouement. Un gros merci à tous les autres bénévoles. Vous qui vous êtes dévoués si généreusement au courant de cette année et des années précédentes sans qu'on vous reconnaisse, vous vous connaissez, sans vous, sans votre aide, sans votre esprit de partage et votre coeur chaleureux, rien ne serait possible.

Mille fois MERCI.

• Edmonton

Des bourses pour découvrir la France

par JACQUES BEAUPRE

Le ministère des Affaires étrangères de la France offre cinq bourses pour des francophones de l'Ouest qui désirent effectuer un séjour en France, cet été. Les participants doivent être âgés de 18 à 30 ans, sauf pour le programme spécialisé en théâtre qui est réservé aux jeunes de 17 à 25 ans.

Ces séjours de deux semaines permettront aux participants de découvrir plusieurs aspects de la vie et de la culture françaises: la gastronomie, le patrimoine, l'histoire, les loisirs, les paysages ou encore le théâtre.

Les programmes sont tous différents et chaque groupe sera composé d'une quinzaine de participants de différentes nationalités. Les programmes comprennent un séjour de quatre jours à Paris où les participants seront pris en charge par un guide spécialisé qui leur fera découvrir les aspects touristiques et culturels les plus intéressants de la ville lumière.

Le gouvernement français paie tous les frais de séjour. Les participants des groupes 1 à 4 devront cependant assumer les frais de transport car, comme l'explique Jean-François Roederer du Consulat Général de France à Edmonton «ces séjours sont destinés aux gens qui de toutes façons veulent aller en France, cet été». Dans le cas du groupe 5 qui sera centré uniquement sur le théâtre, tous les frais sont payés.

Il n'y a pas de date limite d'inscription mais comme il n'y a qu'une bourse par programme pour l'Ouest, il est suggéré de s'inscrire le plus tôt possible.

Bourse no 2: Du 2 au 14 juillet, 4 jours à Paris et 10 jours dans la région de la Marne.
Thème: Histoire, loisirs, vie quotidienne, découverte du patrimoine.

Bourse no 3: Du 1er au 13 juillet, 4 jours à Paris et 10 jours dans la région d'Orléans.
Thème: Art et patrimoine.

Bourse no 4: Du 21 août au 1er septembre, 4 jours à Paris et 9 jours dans la région de l'Isène (Alpes).
Thème: Découverte de la région, des hauts plateaux du Vercors et d'une réserve naturelle.

Bourse no 5: Du 10 au 19 juillet. Réservé aux jeunes de 17 à 25 ans.
Thème: Théâtre. Se déroule à Avignon dans le cadre du fameux festival annuel de théâtre. Comprend des spectacles, des ateliers et des débats sur le théâtre, des excursions en Provence et des échanges entre jeunes de différentes nationalités.

Le programme de bourse no 1 sur la découverte du patrimoine, de la civilisation française et de la gastronomie dans la région du Dauphiné a déjà été attribuée car ce séjour débutera le 4 juin.

Régionale de Calgary...

(suite de la page 1)

communautaire.

SITUATION

Dans son rapport, M. Guy Robin, président sortant, a souligné que la régionale s'est réellement rapprochée de la communauté francophone «surtout grâce à l'aménagement de notre nouveau local». Il a aussi souligné le travail magnifique de bénévoles, surtout lors du déménagement. Des centaines d'heures ont été fournies bénévolement pour faire de ce local, un lieu chaleureux, plaisant et attirant.

M. Robin a, par contre, déploré le manque d'implication des francophones au Conseil d'administration, mentionnant qu'à un certain moment durant l'année ils n'étaient que cinq membres à siéger sur le C.A. et que c'était très difficile d'opérer ainsi. Il a donc invité les membres à se présenter en nombre aux postes ouverts sur le C.A. et à travailler ensemble au bien-être de la communauté francophone de Calgary.

L'appel lancé par M. Robin n'est pas tombé dans l'oreille des sourds, car lors des élections on a réussi très facilement à combler les onze postes disponibles.

Il a aussi été question du multiculturalisme et les membres ont invité l'A.C.F.A. provinciale à donner sa position spécifique dans ce dossier qui prend de plus en plus d'importance. On a aussi fait allusion au terme «Néo-Franco-Albertain», et demandé une clarification du terme.

Somme toute, la régionale de Calgary continue son travail de reconstruction qu'elle a amorcée en 1987 et veut se donner les moyens pour réellement jouer le rôle qu'on attend d'elle, soit de regrouper la communauté francophone de Calgary pour que cette dernière devienne une force encore plus visible et plus respectée.

Le nouveau Conseil d'administration a nommé madame Hélène Gignac à la présidence. Madame Gignac a beaucoup d'expérience du travail communautaire, ayant été présidente-fondatrice de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.) qui regroupe tous les comités de parents francophones de la province.

Ce nouveau groupe de bénévoles au Conseil d'administration de la régionale aidera aussi à trouver des idées nouvelles et à donner un nouveau souffle, un nouvel élan à cette régionale qui a vécu des moments très difficiles durant ces dernières années.



M. Denis Cayouette a remis au président sortant M. Guy Robin une plaque-souvenir comme administrateur de l'année.
(Photo Pierre Brault)



Madame Lorraine Brisson a aussi été nommée administratrice de l'année par la régionale de l'A.C.F.A. de Calgary lors de l'assemblée annuelle. Elle a reçu sa plaque de M. Guy Robin.
(Photo Pierre Brault)

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

MAI

13	14	15	16	17	18	19
1895	1987	1904	1885	1894	1936	1818
DEBUT DE LA CONSTRUCTION DE L'HOPITAL DES SOEURS GRISES A EDMONTON	DECES DU FRERE ARSENE JACQUES OMI	PREMIERES CONFIRMATIONS A MORINVILLE PAR MGR LEGAL OMI	REBELLION DE LA SASKATCHEWAN: ARRESTATION DE LOUIS RIEL	MGR GRANDIN CHOISIT LE SITE DE L'EGLISE DE RIVIERE-QUI-BARRE	DECES DU FRERE JOHN BEHAN OMI	LES ABBES PROVENCHER ET DUMOULIN QUITTENT MONTREAL POUR LA RIVIERE-ROUGE

Le Père Daniel Lafrance est vicaire à la paroisse

par LUCIENNE BRISSON

À la fin de l'année dernière, le Père Daniel Lafrance a été nommé vicaire à Saint-Albert.

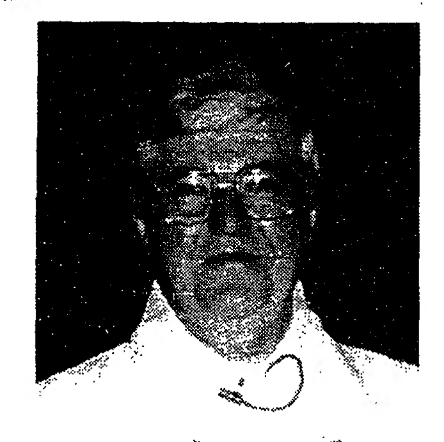
Le Père Lafrance, est né le 18 décembre 1928, à North Battleford, Saskatchewan, du mariage de M. et Mme Joseph (Eva Richard) Lafrance. Il était le 2e d'une famille de trois enfants.

Il a d'abord étudié à Delmas, Saskatchewan, pendant huit ans. Très jeune, il a entendu l'appel du Christ. C'est assez facile de le supposer, puisque dès l'âge de 15 ans, soit en 1943, il fait son entrée au Juniorat Saint-Jean d'Edmonton, aujourd'hui la Faculté Saint-Jean. Il y demeure jusqu'en 1949, où, par la suite, on le retrouve au noviciat des Oblats de Marie-Immaculée, à Saint-Laurent. Il prononce ses premiers voeux, le 8 septembre 1950 au Scolasticat du Sacré-Coeur, à Lebret Saskatchewan, où, en recevant cette formation qui le mènera jusqu'au sacerdoce, il fait deux ans d'études en philosophie. Toujours au même endroit, ce sera le 8 septembre 1953, l'oblation perpétuelle ou derniers voeux.

Il est ordonné le 18 juin 1955, des mains de l'Archevêque O'Neil de Régina. Le lendemain, il dit sa première messe, à Delmas, Saskatchewan.

Pendant les quatre années suivantes, il poursuit ses études théologiques à Lebret.

Puis les responsabilités qui s'ensuivent, débuteront avec sa nomination en 1956, comme vicaire à Saint-Louis de Bonnyville, jusqu'en 1959. North



Père Daniel Lafrance

Battleford, le recevra encore, mais cette fois dans la paroisse Notre-Dame de Lourdes, à titre de vicaire, jusqu'en 1962. Jusqu'en 1967, soit pendant quatre ans, il est curé à Meadow Lake.

La maison des retraites, (L'Étoile du Nord), de Saint-Albert, profitera de son expérience à titre de directeur et trésorier jusqu'en 1969.

De 1969 à 1971, il retourne à Norh Battléford, à titre de curé, puis en 1972, curé intérimaire à Saint-Joachim d'Edmonton pour trois ans.

À son tour Rome le recevra, au Chapitre Oblat, comme délégué de la province Oblate Alberta-Saskatchewan.

De 1972 à 1976, il revient à North Battleford. L'Université Saint-Paul d'Ottawa, le comptera parmi ses élèves en théologie et en pastorale familiale, pour une période de deux ans.

Aumônier du Centre de détention d'Edmonton pendant sept ans, de là, il se rend jusque dans les Territoires du Nord-Ouest, où il est recteur de la Cathédrale, jusqu'en 1988.

Très prochainement le Père Lafrance, sera responsable d'un groupe de pélerins qui se rend à Notre-Dame de Lourdes, Fatima puis à Oberammergau, où, après en avoir fait la promesse, chaque année les gens de l'endroit, revivent la passion du Christ sur scène.

Arts et spectacles

• Edmonton

350 personnes applaudissent les derniers nés de Franc-Ouest



par JACQUES BEAUPRE

Près de 350 personnes ont assisté au lancement des deux derniers films de la série Franc-Ouest: Entre l'effort et l'oubli et Jours de plaine. Il y avait tellement de monde en ce soir du 2 mai que l'Office national du film (O.N.F.) a dû ouvrir une deuxième salle pour accommoder tous ces visiteurs.

Malgré l'attente et une fausse alerte au feu qui n'ont dérangé qu'une minorité, les spectateurs étaient généralement plus que satisfaits et ils ont chaleureusement applaudi les deux derniers nés de l'O.N.F.

Entre l'effort et l'oubli est un film vérité, un court métrage qui laisse la parole aux jeunes francophones de l'Ouest âgés de 12 à 17 ans. «Quand t'es jeune, dit l'un d'entre eux, il faut que tu sois plus fort que les autres, il faut que tu te battes contre toutes les tentations que tu as». On y voit toute la réalité de ces jeunes qui vivent et étudient en français dans un monde anglophone. On y retrouve entre autres un groupe qui étudiait à l'école J.H. Picard en 1988. Le film nous fait d'ailleurs revivre des moments de déchirements et de conflits car le tournage a été fait au moment où se débattait la question de savoir si J.H. Picard devait continuer à accueillir les étudiants du programme français et ceux du programme d'immersion.

Le témoignage d'un Franco-Manitobain bien connu, le chanteur Daniel Lavoie vient ponctuer le film de ses réflexions sur sa propre expérience de jeune minoritaire francophone.

Le réalisateur, Maurice-André Aubin, qui est bien connu en Alberta puisqu'il a habité 10 ans à Edmonton, voulait montrer le point de vue des jeunes face à leur réalité de minoritaires à l'âge où ils doivent faire des choix importants. Lui-même natif de l'Ontario, Maurice-André Aubin dit aimer particulièrement le moment où les jeunes, dans le film, se demandent comment on dit «hot-dog» et «chewing-gum» en France? L'idée du film, dit-il «c'était simplement d'essayer de donner le portrait le plus honnête et le plus juste possible de ce vécu-là puis, de là les gens peuvent tirer leurs propres conclusions».

Pour Francine Roy, spectatrice et adolescente, le film a «beaucoup démontré ce que nous, comme jeune on ressent (...) c'est important de voir l'opinion des autres» sur ces réalités de tous les jours. Le public adulte semblait aussi avoir apprécié. Lina Bourgeois dit avoir beaucoup aimé ce film: «J'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de vitalité dans le film, sauf que parfois on était déçu mais on réussissait à nous ramener, à sauver la situation. Moi, je fais énormément confiance aux jeunes alors c'était bien qu'ils nous laissent un message comme ça. Ils ont de l'intérêt dans la cause francophone, c'est bien de l'entendre, ça fait du bien».

Quant au deuxième court métrage, Jours de plaine, c'est un court film d'animation dont les dessins rappellent un peu ceux de «L'homme qui plantait des arbres», une autre production de l'O.N.F. qui a remporté de nombreux prix. Jours de plaine dit l'O.N.F. «c'est une complainte mélancolique» sur l'histoire et la présence des francophones dans l'Ouest qui va de Louis Riel, à la jeunesse, aux grandes plaines et bien au delà. Les dessins, toujours en mouvement dansent au rythme de la chanson de Daniel Lavoie «Jours de plaine» qui a donné le nom à ce court métrage qui sera en compétition officielle au Festival international du film de Cannes.

• Edmonton

8 finalistes pour le Gala interprovincial de la chanson

par JACQUES BEAUPRÉ

Les huits finalistes pour le Gala interprovincial de la chanson ont été choisis. L'Alberta sera représentée par Annette Leblanc de Saint-Albert dans la catégorie interprète et Eddy Cormier de Calgary dans la catégorie auteur-compositeur-interprète.

Les autre finalistes pour ce gala qui se déroulera le 8 juin à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean sont, dans la catégorie interprète, Julie Gagnon de la Colombie-Britannique, Béatrice Gaudet de la Saskatchewan et Rachel Therrien pour le Manitoba. Dans la catégorie auteur-compositeur-interprète, Joël Bergeron du Manitoba, Andrée Noonan de la Saskatchewan et Marc Baril de la Colombie-Britannique représenteront leur province respective.

Les lauréats de chaque catégorie se verront remettre le prix Mercure, une statuette spécialement conçue pour l'occasion par le sculpteur Herman Poulin

(suite en page 9)

• Edmonton

Un premier festival de théâtre par et pour les jeunes

par JACQUE BEAUPRÉ

Les 25 et 26 mai, des jeunes de partout dans la province se rencontreront à la Faculté Saint-Jean pour participer au premier Festival de théâtre jeunesse de l'Alberta.

Il s'agit bien d'une rencontre et non d'une compétition. Chaque groupe présentera une scène ou une pièce en un acte écrite, montée et jouée par des écoliers. Il s'agit de pièces de courte durée: de 10 à 20 minutes pour les jeunes de la 7e à la 9e année et de 20 à 30 minutes pour ceux de la 10e à la 12e année.

Le but dit l'initiatrice et coordonnatrice du Festival, Francine Bourque c'est «de développer le goût du théâtre chez les jeunes, en français et d'encourager la création collective». Le Festival c'est d'abord son choix personnel mais cela cadre aussi avec le nouveau programme de français du ministère de l'Éducation, dont elle a été la coordonnatrice. Ce programme «recommande que ce qui est écrit par les jeunes soit communiqué à un public». C'est donc une façon, dit-elle «de leur permettre de vivre une expérience positive en français».

Il y aura 15 groupes participants qui proviennent des écoles d'immersion ou de classes de programmes français. Fait un peu décevant, aucune école homogène française ne s'est inscrite à ce premier festival.

Mais, Francine Bourque ne s'en fait surtout pas. L'intérêt, dit-elle est très grand et elle prédit déjà que la participation sera beaucoup plus importante l'an prochain. Le nombre d'inscriptions est déjà élevé que prévu car les écoles disposaient de délais très courts. Ce n'est qu'en janvier et février que les enseignants ont commencé à entendre parler du projet de Festival et les inscriptions devaient se faire avant le 15 avril.

L'intérêt de ce Festival est que les élèves et les enseignants ont dû avoir recours à leurs propres moyens. La seule aide qu'ont reçue les enseignants fut de pouvoir participer, en mars, à un atelier de formation sur les techniques de création qui a été donné par le directeur artistiques du Théâtre Popicos, Claude Binet.

La vitesse à laquelle a été mis en place ce projet a aussi eu des répercussions financières sur le budget du festival. À trois semaines de l'ouverture, le financement n'est pas encore assuré. Edmond Laplante qui a récemment accepté de s'occuper du financement croit toutefois pouvoir compter sur l'appui de plusieurs organismes et entreprises francophones dont l'A.C.F.A. provinciale, Capital City Savings, l'Éducation permanente, Francophonie jeunesse de l'Alberta et le Théâtre Popicos.

Le Festival est ouvert à tout le monde et la communauté est fortement invitée à venir encourager ces jeunes (et organisateurs!) qui se sont lancés dans cette belle aventure!

Gala...

(suite de la page 8)

de Saint-Paul. En plus, ils recevront un prix de 1 500 $ offert par les organismes culturels provinciaux de l'Ouest et une bourse d'une valeur maximale de 2 500 $ décernée par Musicaction. La Société de droits d'auteur SOCAN ajoutera 300 $ pour l'auteur de la meilleur chanson originale inédite. Finalement, les journaux de l'Ouest de l'Association de la presse francophone, représentée par le directeur du Franco, Pierre Brault, remettront le prix de la Presse d'une valeur de 500 $ à l'artiste dont la performance aura été la plus remarquée.

Qu'ils remportent ou non des prix, les artistes seront tous gagnants car ils profiteront d'une expérience inestimable. Durant une semaine, il travailleront avec des musiciens professionnels sous la direction de George Blondheim. Ils prendront de l'expérience de mise en scène avec Jean-Marie Messier, un vétéran du Festival international de la chanson de Granby. Tous les finalistes profiteront aussi d'ateliers sur le fonctionnement et le rôle d'organismes qui font la promotion des chanteurs et de la chanson.

Le premier Gala interprovincial de la chanson permet aux jeunes artistes de la chanson de l'Ouest de se faire connaître de la même façon que ceux de l'Est profitent du Festival de Caraquet, de l'Ontario Pop et du Festival international de la chanson de Granby.

Les billets pour assister au gala sont en vente à La Librairie le Carrefour (432-1267) et à l'A.C.F.A. provinciale au 466-1680.

Agriculture

• Ottawa

Gène défectueux responsable d'une perte de 30 millions de dollars

Des chercheurs canadiens croient avoir trouvé chez le porc un gène défectueux responsable d'un manque à gagner annuel de 30 millions de dollars pour les producteurs.

Environ 19% des porcs courent le risque d'être porteurs de ce gène. Les animaux qui en sont victimes sont incapables de résister au stress et ont des portées réduites. De plus, la viande de ces animaux est fade et risque de se conserver moins longtemps à l'étalage.

Selon Allan Sather, chercheur de la Station fédérale de recherches agricoles de Lacombe, le Japon, gros importateur de porc canadien, n'accepte pas ce genre de viande, tendance qui pourrait s'étendre à d'autres pays. Ce serait un problème grave pour l'industrie canadienne qui exporte un tiers de sa production.



L'isolement du gène défectueux pourrait permettre aux chercheurs de mettre au point une trousse de diagnostic capable de déceler le problème dès que possible et de fournir aux producteurs une méthode facile et rapide pour sélectionner les animaux exempts du gène à des fins d'élevage.

La trousse pourrait aussi s'avérer utile à l'être humain. En effet, les chercheurs soupçonnent que le même gène peut sensibiliser l'être humain à l'halothane, anesthésique couramment utilisé. Une réaction négative au produit provoque de fortes contractions musculaires, accompagnées d'une augmentation du taux du métabolisme et d'une irrégularité du rythme cardiaque. Non traitée, cette condition est habituellement mortelle; appelée hypothermie maligne, elle affecte près d'une personne sur 15 000.

En même temps que les travaux se poursuivent sur une trousse de diagnostic, des chercheurs de Lacombe étudient également les tehniques de gestion capables de réduire les effets du gène en abaissant le stress. Par exemple, ils s'inspirent d'études sur le comportement animal pour trouver de meilleures façons d'élever et de manipuler les porcs.

• Edmonton

L'Alberta Wheat Pool se prononce pour le barrage Oldman

par JACQUES BEAUPRE

L'Alberta Wheat Pool a demandé au ministre fédéral de l'Environnement, Lucien Bouchard de prendre en considération les intérêts des agriculteurs dans la dispute sur la construction du barrage de la rivière Oldman.

Le ministre Bouchard a ordonné la tenue d'une étude d'impact sur l'environnement après que la Cour fédérale ait conclu que le fédéral n'aurait pas dû donner de permis de construction avant de faire une telle étude.

Le président de l'Alberta Wheat Pool, Ray Schmitt dit que ce barrage est important pour les fermiers de la région qui font face à un important problème de manque d'eau. «Si les fermiers, les groupes d'environnementalistes et les experts de la protection de la faune travaillent ensemble, il pourrait être possible de tirer avantage du barrage tout en minimisant l'impact sur l'environnement».

Carrières et professions

• Ottawa

Augmentation du tarif de transport du grain

Le ministre des Transports Doug Lewis a annoncé que le tarif moyen pour le transport du grain de l'Ouest sera de 31,76 $ la tonne pour la campagne agricole 1990-91.

En vertu de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, la part du gouvernement fédéral sera de 21,06 $ la tonne (57 cents le boisseau). La part du producteur a été fixée à une moyenne de 10,70 $ la tonne (29 cents le boisseau), soit une augmentation de 1,25 $ la tonne (3,4 cents le boisseau) par rapport à l'an dernier.

Le tarif de transport du grain est basé sur les prévisions de l'administrateur de l'Office du transport du grain qui a établi le volume de grain à 33,3 millions de tonnes. Ce volume a été unanimement approuvé par le Comité supérieur du transport du grain (C.S.T.G.) qui représente les producteurs de grain, les compagnies céréalières, les organismes gouvernementaux, l'industrie, les entreprises de transport et les sysndicats. Les prévisions officielles sont préparées chaque année à l'aide d'une formule approuvée par le C.S.T.G.

L'Office national de transports (O.N.T.) a proposé un barème pour la campagne agricole 1990-91, le 28 février. L'O.N.T. a utilisé ses propres prévisions, établies à 29 millions de tonnes, pour déterminer ce barème. Cependant, des représentants du ministère de la Justice ont informé le Ministre que l'initiative de l'O.N.T. dépassait ses pouvoirs (ultra vires).

En vertu de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, l'administrateur de l'Office du transport du grain (O.T.G.) détient le mandat exclusif de préparer des prévisions de volume pour fixer le tarif de transport.

«Le processus d'établissement des prévisions de volume est le résultat de longues discussions qui se sont tenues depuis l'adoption de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, a déclaré M. Lewis. L'approche statistique actuelle, qui repose sur l'analyse des tendances, s'est avérée des plus appropriées».

L'utilisation des prévisions de volume de l'O.T.G. a reçu l'appui des pools céréaliers du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ainsi que du Comité supérieur du transport du grain.

• Ottawa

Augmentation des tarifs

par JACQUES BEAUPRE

La Commission canadienne des grains a proposé d'augmenter les tarifs que les compagnies d'élévateurs facturent à leurs clients. La Commision recommande une augmentation maximale de 20%, pour la récolte 1990-91. La Commission affirme qu'il s'agit d'un premier pas vers la déréglementation des prix des services aux élévateurs.

Présentement le tarif maximal en Alberta est de 8,96 $ la tonne mais l'agriculteur paie d'habitude beaucoup moins à cause de la concurrence que se livrent les entreprises de manutention des grains. L'Alberta Wheat Pool prévoit d'ailleurs que la concurrence permettra aux agriculteurs d'évit[illegible] de pa[illegible]ne tr[illegible] tation.

Carrières et professions

LE FRANCO a maintenant un télécopieur: (403) 465-3647

Carrières et professions

• Edmonton

On peut encore s'inscrire à la Ligue de balle-lente francophone

Bonjour amateurs de balle-lente, la Ligue de balle-lente francophone d'Edmonton a entrepris sa 4e saison le lundi 14 mai dernier. Changement important à noter, la ligue a choisi de jouer à la balle-lente contrairement à la balle-donnée des dernières saisons. Si vous n'êtes pas encore inscrit dans une équipe de la ligue, vous pouvez encore le faire en communiquant avec le nouveau président, M. Edmond Laplante au 466-7893 ou avec André Provencher au 469-7139.

La ligue comprend 8 équipes soient: Francophonie jeunesse de l'Alberta (F.J.A.); les D. Générique; la Faculté Saint-Jean; Capital City Savings; la famille des Amyotte; Petro-Canada; les Acadiens et Acadiennes de l'Alberta et finalement les Chevaliers de Colomb. Le Franco publiera les statistiques tout au cours de la saison ainsi que les parties à venir. Toutes les parties sont jouées au terrain de la Faculté Saint-Jean.

Horaire des parties de la semaine

Lundi 21 mai	**D. Générique**	**vs**	**Capital City**	**19h00**
Mardi 22 mai	**Faculté**	**vs**	**Chevaliers**	**19h00**
Mercredi 23 mai	**F.J.A.**	**vs**	**Petro-Canada**	**19h00**
Jeudi 24 mai	**Acadiens**	**vs**	**Amyotte**	**19h00**

La chronique historique



par
NORMAND ROBIDOUX
Rechercheste
en histoire
Calgary

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

LA FRANCOPHONIE À CALGARY
LA FAMILLE DESPINS

La plus nombreuse des familles francophones à Calgary a été la famille Despins. Les trois frères; Victor, Adrien et Jules sont arrivés entre 1908 et 1911 et depuis ce temps, les trois frères et leurs descendants se sont impliqués dans la vie des francophones de Calgary.

Victor est arrivé en 1908. Menuisier de son métier, il n'a pas eu de difficultés à travailler car Calgary était en plein développement à ce moment-là. Il s'associa à Adrien et à Jules pour ouvrir une entreprise de construction. Il y eut 50 employés dans cette entreprise. Victor se maria en 1917 à Alida Hamel. Ils eurent deux filles, Rachelle et Louise. Rachelle s'implique encore aujourd'hui dans la communauté francophone.

Adrien né le 4 janvier 1888, est arrivé à Calgary en 1910. Son métier de charpentier l'aida à se trouver du travail. Il s'impliqua avec ses deux frères dans l'entreprise de construction. En 1917, il s'associa à Jules pour ouvrir une quincaillerie sur la 4e Rue S.O. En 1922 il vendit sa part à Jules et en 1924 se maria à Blanche Erwin, une veuve avec deux enfants.

Jules né le 10 août 1892, arriva à Calgary en 1911. Il fut peintre lorsqu'il s'associa à ses deux frères. Lorsqu'il maria Adéliska Roy, il acheta l'autre part de la quincaillerie. Jules et Adéliska eurent cinq enfants: Laurent, Gilbert, Bernard, Clément et Carmel.

Les trois frères sont trois enfants d'une famille de onze enfants de Prosper et Dulice Tessier, descendante de Madeleine de Verchères, épouse du sieur de la Pérade. Les Despins ont leur origine à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Les trois frères Despins sont parmi les familles fondatrices de la paroisse Sainte-Famille de Calgary. Le Club français, la Société Saint Jean-Baptiste, l'Association canadienne-française de l'Alberta, la caisse populaire de Sainte-Famille, les Dames de Sainte-Famille, la Coopérative d'habitation, bref les organismes francophones de Calgary ont au moins connu un membre de la famille Despins comme membre, président ou comme directeur.

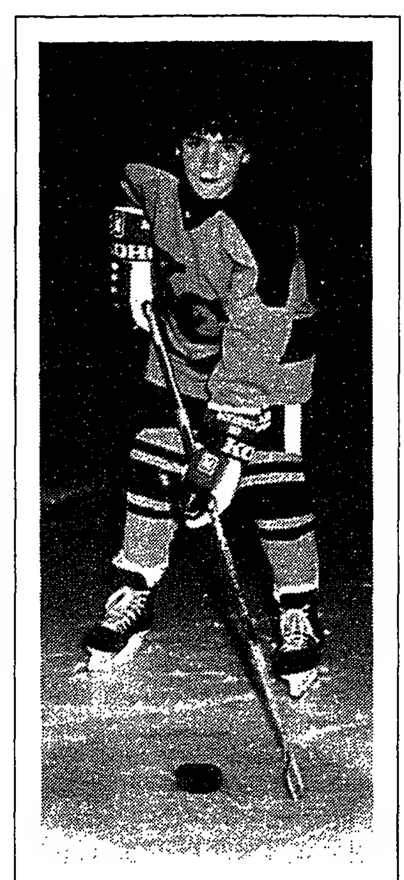
Même après la mort des trois frères, les descendants ont continué à jouer un rôle dans la vie des francophones à Calgary. Gilbert fut directeur de la caisse populaire de Sainte-Famille ainsi que directeur de la Coopérative d'habitation. Bernard fut le gérant de la quincaillerie familiale pendant plusieurs années. Il s'impliqua dans différentes organisations francophones.

Carmel marié à Rudy Klassen, enseigna le français et le catéchisme au sous-sol de l'église pour les enfants francophones. Elle enseigna différentes matières dont le français à Ste-Mary's School et maintenant à Bishop Grandin. Rachelle, mariée à Rodolphe Portelance s'impliqua aussi dans les associations francophones de Calgary.

L'implication de la famille Despins et ainsi leurs descendants, a apporté beaucoup aux francophones. L'acharnement des familles fondatrices, à la fondation de la paroisse Sainte-Famille, a donné aux francophones d'aujourd'hui, de quoi être fier de nos pionniers francophones.

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

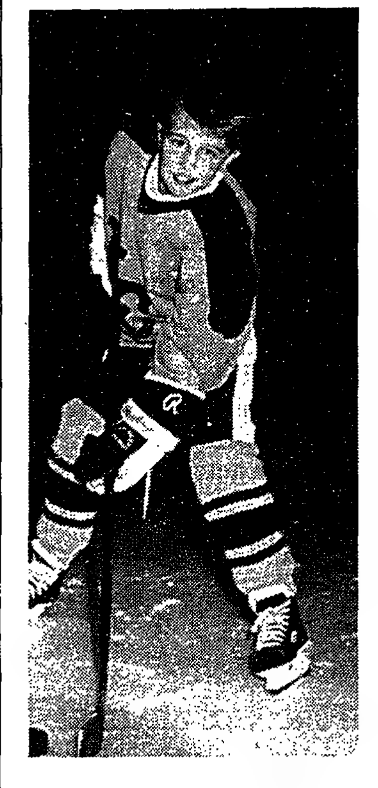
Nos jeunes étoiles du hockey



FRONTENACS

Nom: **Christopher Robinson**
Âge: **7 ans**
Année à l'école: **2e année**
Équipe de hockey préférée: **Los Angeles**
Joueurs de hockey préférés: **Mark Messier et Wayne Gretzky**
Position préférée: **Ailier gauche**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer et natation**

Jouer dans la Ligue nationale.



FRONTENACS

Nom: **Jean-Sébastien Allaire**
Âge: **8 ans**
Année à l'école: **3e année**
Équipe de hockey préférée: **Les Canadiens**
Joueur préféré: **Wayne Gretzky**
Position préférée: **Centre**
Sports et activités préférés: **Baseball et soccer.**

Jean-Sébastine patine depuis l'âge de deux ans et joue au hockey depuis qu'il a 4 ans. Il aimerait beaucoup jouer dans la Ligue nationale quand il sera grand!

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).
(PJA)

Badminton - Le 22 mai sera la dernière soirée de badminton. Nous reprendrons à l'automne. Info: Gilles au 487-3565.
25/5

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

Vous aimez le théâtre et les jeunes? Venez contribuer bénévolement au premier Festival de théâtre jeunesse de l'Alberta, qui se déroulera les 25 et 26 mai 1990 à Edmonton, à la Faculté Saint-Jean. Pour plus d'informations, veuillez contacter Lyne au 466-1680.
25/5

CALGARY

Madame Robie Robichaud, agente de ressourcement à la commission de la fonction publique du Canada, fera une présentation générale au sujet du recrutement de personnes bilingues intéressées à travailler dans la fonction publique. L'atelier est donné gratuitement à chaque mois au Centre de l'éducation permanente à Calgary. Pour plus d'informations veuillez communiquer avec Sol à 297-4023.
25/5

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le Musée de Saint-Paul, saison d'été: du 18 mai au 31 août au Centre culturel. Exposition itinérante du «Northern Alberta Railroad du 25 mai au 4 juillet.
8/6

LE FRANCO: 465-6581

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, tél.: (403) 495-3213, seront acceptées jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée.

PROJET

N° 800169 POUR LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
SPENCE BAY, T. N.-O.
ÉDIFICE DU DÉTACHEMENT DE LA G.R.C.

Date de fermeture: **le 31 mai 1990**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus aux bureaux de Travaux publics Canada à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta; à l'Édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta; et aux bureaux de Travaux publics Canada à Yellowknife et Inuvik, T. N.-O. Ils peuvent également être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; au bureau de la construction à Yellowknife, T. N.-O.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011, 114e Rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive	**265, rue Fir**
St-Albert	**Sherwood Park**
458-2222	**464-2226**

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et admininistration des marchés de la Région du Pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver, (Colombie-Britannique) V6E 3W5, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus.

PROJET

APPEL D'OFFRES N° 70C-90-0011: TRAITEMENT DE LA SURFACE BITUMINEUSE - DU KM 819 AU KM 927, AUTOROUTE DE L'ALASKA, C.-B.

DATE DE FERMETURE: le 13 juin 1990 à 11 h 00 (H.A.P.)

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada à Whitehorse; à (la suite 1000, 9700 avenue Jasper), Edmonton, Alberta. On peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association conjointe de la Construction à Vancouver, C.-B. aux Associations de la construction à Dawson Creek, Fort St.John, Prince George; à l'Association des Contracteurs du Yukon, Whitehorse; l'Association des Constructeurs de routes de la C.-B., Richmond; à l'Association des Constructeurs de routes de l'Alberta à Edmonton et au bureau de Travaux publics Canada à Fort Nelson.

INFORMATIONS TECHNIQUES: B.M. (Bud) Robinson, Gérant de projet (604) 774-6956

INFORMATIONS CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES: (604) 666-0185

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite *par téléphone en composant le* **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.
05/90

EDMONTON

La Coop d'habitation «Le Quartier du Collège» a présentement à louer 1 unité de 2ch. à coucher. Pour informations, contacter Louise au 468-1819.
1/6

Hausser la valeur de votre maison. Pour toute rénovations (en français), communiquer avec Henri. Peinture, sous-sol, joints de plâtre, etc. Laisser votre message au 475-4811.
15/6

La Coop «Le Quartier du Collège» a présentement à louer 1 unité de 2 chambres avec 4 appareils électriques, garage et facilités pour personnes handicapées, 570 $/mois. Contacter Louise au 468-1819.

Chambre à louer semi-meublée près de la Faculté Saint-Jean avec des francophones, disponible pour juillet et août, 180 $/mois. Appeler au 465-2250.

Willow Bend Resort, Lac La Nonne, Alberta. Endroit tranquille et idéal pour camping familial les fins de semaine ou pour la saison des vacances. Service de douches. Tél.: 967-5529 ou 458-5011.
1/6

CALGARY

ATTENTION

Occasion unique de vous rendre jusqu'à Toronto, Montréal ou Québec en auto en compagnie d'adultes. **2 départs - le 20 et le 30 juin.** Prix à discuter. Tél. **284-3869 ou 255-1570.**

Vente de garage

Les Chevaliers de Colomb organisent une vente de garage **les 26 et 27 mai, de 10 h 00 à 17 h 00** au local de l'A.C.F.A., porte 10, 1916B, 30e Avenue N.E. à Calgary. Vous désirez nous donner certains articles encore en bon état? Téléphoner **au 275-0655** et on viendra les récupérer. Votre aide sera grandement appréciée.

VENEZ VISITER L'ALASKA ET LE YUKON AVEC NOUS

Voyage guidé en autobus partant de Bonnyville le 21 juillet pour 19 jours merveilleux

Seulement 1 389 $ (par personne, double occupation)
Places limitées - Appelez dès aujourd'hui

EAGLE TRAVEL
826-4160

Réservations acceptées jusqu'au 15 juin 1990



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, téléphone (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée.

PROJET

N° 89585 - POUR LE SERVICE CANADIEN DES PARCS
PARC NATIONAL DE BANFF, ALBERTA
VILLE DU LAC LOUISE
FORAGE D'UN PUITS D'EAU

Date de fermeture: **le 1er juin 1990**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus aux bureaux de Travaux publics Canada, à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta; à l'Édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta; et au bureau des travaux généraux au Parc national de Banff, entrée sud de l'Avenue Banff, Banff, Alberta. Ils peuvent également être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Nécrologie

Louis-Philippe Moquin

Le 22 avril 1990, à l'Hôpital Général d'Edmonton, est décédé M. Louis-Philippe Moquin, ancien résident de Donnelly.

Louis-Philippe Moquin est né le 10 mars 1900 à Saint-Aimé, Co. de Richelieu, QC. Il était le quatrième fils de Joseph-Grégoire Moquin et d'Athala Léveillée. Après avoir terminé son cours commercial à Chicoutimi, il travailla quelques temps sur une ferme laitière au Vermont, puis en mars 1918, vint prendre «homestead» à Donnelly, AB. Le 18 janvier 1930, il se mariait à Lucille Maisonneuve. Même si, par la suite, il devait travailler dans plusieurs autres domaines, il demeura toujours —de coeur— un cultivateur: il conserva son premier «homestead» jusque vers 1955, où il prenait à nouveau un «homestead» dans la région de Fish Creek; et lorsqu'il vendit celui-là, c'était pour acheter, au sud de Donnelly, une autre terre qu'il conserva jusqu'à la fin des années '60.



Louis-Philippe Moquin

Au printemps 1944, il prit la gérance du magasin coopératif de Donnelly, poste qu'il conserva deux ans; à l'automne 1946, ce sont les gens de Girouxville qui l'invitèrent à gérer leur coopérative: il y demeura jusqu'au printemps 1949. Un an après son retour à Donnelly au printemps 1950, il achetait le commerce de Jean Pariseau: assurances, notariat, comptabilité et même, pour un temps, sous-agence de la **Treasury Branch** de Falher; c'est à ce

(suite en page 15)

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 21 MAI 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE
1	1	**Miss monde pleure**	Les Innocents
2	3	**Et même**	Nicolas Peyrac
3	4	**T'es ma danseuse**	Marc Lavoine
4	5	**Déranger**	Joe Bocan
5	7	**Parfums du passé**	Les B.B.
6	6	**Sentiers secrets**	Richard Seguin
7	2	**T'oublier**	Marie Carmen
8	8	**Sur ta musique**	Mario Pelchat
9	10	**Les sentiments**	Shona
10	-	**Aime-moi**	Mario Trudel

CS: cette semaine SD: semaine dernière

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.



Radio-Canada
CHFA/Alberta

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 20 au 26 mai 1990

SAMEDI

- 17h00 **LA BANDE DES SIX**
- 18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 18h10 **VIRAGES**
- 19h00 **SAMEDI DE RIRE**
- 20h00 **LES GRANDS FILMS:** Danger en eaux troubles
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 22h40 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
- 23h50 **TÉLÉ-SÉLECTION:** L'addition

DIMANCHE

- 17h00 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
- 17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
- 20h00 **SECOND REGARD**
- 21h00 **DÉCOUVERTE**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **SCULLY RENCONTRE**
- 23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h15 **CINÉ-CLUB:** L'âge d'or

LUNDI

- 17h00 **ANNE... LA MAISON AUX PIGNONS VERTS**
- 18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 18h10 **OUTREMER**
- 18h30 **GRANDIR AU SUD**
- 19h00 **POIVRE ET SEL**
- 19h30 **DES JARDINS D'AUJOUD'HUI**
- 20h00 **LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR**
- 21h00 **MONT-ROYAL**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **LE POINT**
- 22h55 **CINÉMA:** Une si jolie petite place

MARDI

- 17h00 **CE SOIR**
- 17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
- 20h00 **ANNE... LA MAISON AUX PIGNONS VERTS**
- 21h00 **GÉNIES EN HERBE**
- 21h30 **SUR LE VIF**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **LE POINT**
- 22h40 **CINÉMA:** Cosa Nostra, le dossier valachi

MERCREDI

- 17h00 **ANNE... LA MAISON AUX PIGNONS VERTS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
- 19h00 **BASEBALL DES EXPOS:** San Diego à Montréal
- 21h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **CINÉMA:** Anne Kareine

JEUDI

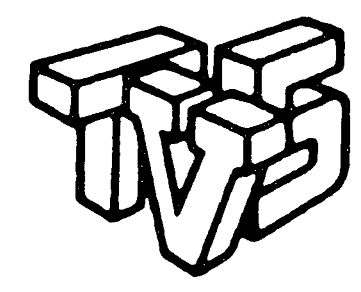
- 17h00 **CE SOIR**
- 17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
- 20h00 **LE DIABLE EMPORTE**
- 21h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
- 21h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 22h40 **CINÉMA:** Kressin, ou le pigeon mort rue Beethoven

VENDREDI

- 17h00 **LE DIABLE EMPORTE**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **ROCK, POP ET RELAX**
- 19h00 **L'HEURE DISNEY**
- 20h00 **LES GRANDS FILMS:** Et la femme créa l'homme... parfait
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **CINÉMA:** C'était demain

POUR VOUS
AVANT TOUT

La télévision internationale de langue française



Semaine du 20 au 26 mai 1990

SAMEDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **PARCOURS**
- 18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
- 20h00 **JANE**
- 21h30 **MUSIQUE CLASSIQUE**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h30 **PARCOURS**
- 23h30 **SACRÉE SOIRÉE**
- 01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **LES ANIMAUX DU MONDE**
- 18h00 **APOSTROPHES**
- 19h15 **LATITUDES**
- 20h15 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
- 21h10 **HOTEL**
- 21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **LES ANIMAUX DU MONDE**
- 22h45 **APOSTROPHES**
- 24h00 **LATITUDES**
- 01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **7 SUR 7**
- 19h00 **THALASSA**
- 20h00 **PALMARÈS DU FESTIVAL DE CANNES**
- 21h00 **SANS DÉTOUR**
- 21h30 **SCULLY RENCONTRE**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h30 **L'INFO-5**
- 23h00 **7 SUR 7**
- 24h00 **THALASSA**
- 01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
- 19h00 **COEUR ET PIQUE**
- 20h10 **CIEL, MON MARDI!**
- 22h05 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h35 **L'INFO-5**
- 23h05 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
- 24h10 **COEUR ET PIQUE**
- 01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **BIZNESS NEWS**
- 19h00 **LÉGENDES INDIENNES**
- 19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 20h30 **MONTAGNE**
- 21h00 **MILLE BRAVO**
- 21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h25 **L'INFO-5** (2e édition)
- 22h55 **BIZNESS NEWS**
- 23h55 **LÉGENDES INDIENNES**
- 24h25 **TÉLÉOBJECTIF**
- 01h20 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **EX LIBRIS**
- 19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
- 20h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 21h00 **CHANTS DE LA TERRE PROCHAINE**
- 21h30 **CARABINE FM**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 23h00 **EX LIBRIS**
- 24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
- 01h20 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **TELL QUEL**
- 18h30 **TÉLÉSCOPE**
- 19h00 **PALLADIO FOREVER**
- 20h00 **RENCONTRES AVEC...**
- 20h30 **MY TELE IS RICH**
- 21h30 **CIEL! LA CORSE**
- 22h25 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h55 **L'INFO-5** (2e édition)
- 23h25 **TELL QUEL**
- 23h55 **TÉLÉSCOPE**
- 24h25 **PALLADIO FOREVER**

Nécrologie...

(suite de la page 14)

commerce qu'il garda jusqu'en 1967, que nombre de gens l'ont surtout identifié. Au début 1968, enfin, il accepta l'invitation de Mgr Routhier de partager la tâche, à temps partiel, d'administrateur du Foyer Notre-Dame du lac de McLennan, charge qu'il occupa jusque vers 1974.

À travers tout cela, il fut responsable régional du recensement fédéral; ces diverses tâches lui donnèrent l'occasion de connaître à fond la région de la Rivière-la-Paix et presque tous ses habitants.

Il consacra une part importante de son temps aux organismes de la communauté. À l'époque, cela se faisait sans rémunération, ou presque. Comme gérant de coopérative, il avait aussi à exercer les fonctions de secrétaire-trésorier de la Caisse populaire, à Donnelly comme plus tard à Girouxville. À Donnelly, il fut aussi à deux ou trois reprises, secrétaire-trésorier du **Donnelly Consolidated School District #66,** et il l'était encore en décembre 1958, lorsqu'on décida, par plébiscite, de joindre la **High Prairie School Division.** Enfin, au début des années '50, il devint le premier secrétaire-trésorier du **Village de Donnelly,** poste qu'il occupa jusqu'en 1966.

Il fut durant plusieurs années membre actif des Chevaliers de Colomb, Conseil de Grouard, ayant fait partie de la première initiation à ce Conseil lors d'une cérémonie à Edmonton. Il fut membre fondateur de l'**Alberta Wheat Pool.** Il était aussi membre à vie de l'**Association canadienne-française de l'Alberta.** Mais surtout, chaque dimanche de toute sa vie à Donnelly, il se joignait au choeur de chant pour participer à la grande messe dominicale.

En raison de son état de santé, M. Moquin entrait au Foyer Youville de Saint-Albert en février 1987.

Il laisse son épouse, Lucille (Maisonneuve), du Manoir Saint-Thomas d'Edmonton; une fille, Denise (Norman) Saucier, d'Abbotsford, C.-B.; quatre fils: Gérard (Thérèse Marchildon) de Bonnyville, AB, Jacques (Yolande Proulx) de Saint-Isidore, AB, Jean-Louis (Antoinette Brien) et Henri (Valentine Houle) tous deux d'Edmonton; quatre soeurs: Marguerite (Charles-Henri) Cimon, de Sorel, QC, Soeur Ste-Eustelle, C.N.D., et Jeanne (Raoul) Monast de Montréal, et Madeleine (Gonzague) Gariépy de la ville de Québec. Il laisse aussi ving-cinq petits-enfants, seize arrière-petits-enfants, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces tant en Alberta qu'au Québec.

Il fut précédé auprès du Père par ses soeurs Athala (Langlais) et Cécile (Benoît) et par ses frères Gustave, Raoul, Georges, Lucien, Charles, Henri et Marcel.

La messe de la Résurrection a eu lieu en l'église Saint-Thomas d'Aquin d'Edmonton le 25 avril et l'inhumation au cimetière Holy Cross d'Edmonton.



Commission canadienne des grains / Canadian Grain Commission

À L'ATTENTION DES: DÉTENTEURS DE DOCUMENTS DÉLIVRÉS PAR LES TITULAIRES DE LICENCES EN VERTU DE LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

La licence de négociant en grains délivrée antérieurement par la Commission canadienne des grains, expire le 30 avril 1990.

N° de licence	Genre	Titulaire
GD0001427	Négociant en grains	Prairie Producers. Marketing Corporation

La Commission canadienne des grains détient présentement la garantie financière fournie par la compagnie susmentionnée, conformément à l'article 46(2) de la Loi sur les grains du Canada, pour couvrir les obligations aux détenteurs de documents autorisés ou prescrits. Les détenteurs de documents qui n'ont pas reçu le paiement de la compagnie susmentionnée sont priés d'aviser la Commission des transactions impayées. La Commission doit recevoir l'avis, accompagné des photocopies de documents à l'appui, au 30 juin 1990 au plus tard.

Prière de faire parvenir tout avis au:

Gestionnaire, Octroi de licence aux silos et aux négociants en grains
Commission canadienne des grains
Division de l'Économie et de la Statistique
303, rue Main, pièce 747
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

Les licences délivrées le sont sous réserve d'expiration, d'annulation, de révocation ou de suspension pendant toute la campagne agricole. On peut se renseigner sur la situation actuelle des titulaires de licence en vertu de la Loi sur les grains du Canada en composant le (204) 983-2789.

Canada

Commission canadienne des grains / Canadian Grain Commission

À L'ATTENTION DES: DÉTENTEURS DE DOCUMENTS DÉLIVRÉS PAR LES TITULAIRES DE LICENCES EN VERTU DE LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

La licence de négociant en grains susmentionnée, délivrée antérieurement par la Commission canadienne des grains, expire le 30 avril 1990.

N° de licence	Genre	Titulaire
GD0001329	Négociant en grains	Sandstra Bros. Transport Ltd.

La Commission canadienne des grains détient présentement la garantie financière soumise par la compagnie susmentionnée, conformément à l'article 46(2) de la Loi sur les grains du Canada, pour couvrir les obligations aux détenteurs d'instruments autorisés ou prescrits. Les détenteurs d'instruments qui n'ont pas reçu le paiement de la compagnie susmentionnée sont priés d'aviser la Commission des transactions impayées. La Commission doit recevoir l'avis, accompagné des photocopies de documents à l'appui, au 30 juin 1990 au plus tard.

Prière de faire parvenir tout avis au:

Gestionnaire, Octroi de licence aux silos et aux négociants en grains
Commission canadienne des grains
Division de l'Économie et de la Statistique
303, rue Main, pièce 747
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

Les licences délivrées le sont sous réserve d'expiration, d'annulation, de révocation ou de suspension pendant toute la campagne agricole. On peut se renseigner sur la situation actuelle des titulaires de licence en vertu de la Loi sur les grains du Canada en composant le (204) 983-2789.

Canada

La page de l'A.C.F.A.

TABLEAU DE COMPARAISON ENTRE LES SERVICES OFFERTS AU QUÉBEC ET CEUX OFFERTS EN ALBERTA

QUÉBEC	ALBERTA
I. SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
A. GOUVERNEMENT FEDERAL	
- 52% des postes sont désignés bilingues	- 3% des postes sont désignés bilingues.
- 85% des postes bilingues du Canada	
- En 1989, 1699 fonctionnaires anglophones. (5.6% des effectifs)	- 297 fonctionnaires francophones. (2.3% de l'effectif)
- En 1988, 25 ministères offraient des services dans les deux langues dans 435 bureaux.	- 15 ministères offraient des services en français dans 42 bureaux.
B. GOUVERNEMENT PROVINCIAL	
- La Loi 101 fait du français la seule langue officielle.	- La Loi linguistique de 1988 réaffirme l'unilinguisme anglais.
- La Loi 142 garantit des services de santé en anglais.	- Aucune politique linguistique.
- Le taux de participation des anglophones à la fonction publique est inférieur à 1% et leur poids démographique supérieur à 10%.	
C. MUNICIPALITES	
- 99 municipalités offrent des services en anglais.	- Seulement quelques municipalités, dont Beaumont, offrent quelques services en français.
II. SERVICES DE SOINS DE SANTE	
- La Loi 142 garantit des services en anglais dans certains établissements désignés. (170)	- aucune politique ou garantie de services en français.
- 50% des professionnel(le)s se disent aptes à parler l'anglais.	
III. SERVICES JUDICIAIRES	
- Des procès en anglais tant en matière civile que criminelle.	- En matière criminelle, à mettre en place un système de services en français.
	- Au niveau civil, il n'existe aucune politique.
IV. EDUCATION	
- 18.6% des anglophones âgés de 15 ans ou plus sont analphabètes 29% des francophones	- 18.1% des francophones âgés de 15 ans ou plus sont analphabètes fonctionnels.
- 28.7% des adultes anglophones ont poursuivi des études universitaires	**A. Primaire et secondaire** - L'Alberta ne reconnaît à ce jour aucun droit de gestion à la minorité
- La seule province offrant un système complet d'éducation publique pour sa minorité.	**B. Post-secondaire** - Un total de 18% des adultes francophones ont fait des études universitaires (complétées ou pas)
- Aucune condition du nombre.	
- 2 550 écoles publiques élémentaires et secondaires dont 2 117 sont françaises, 306 anglaises et 66 offrant des cours dans les deux langues.	
- Au niveau collégial, 7 institutions sont anglaises et 2 offrant des cours dans les deux langues.	
- 3 universités anglophones	- une constituante universitaire la Faculté Saint-Jean à l'Université de l'Alberta.
V. MEDIAS	
- 19.4% du marché au Québec.	- A. Médias écrits: 1 hebdomadaire (tirage: 4 500)
- 24 hebdomadaires anglophones et - plus de 30 hebdomadaires bilingues.	- B. Médias électroniques: 1 station régionale de Radio-Canada à Edmonton (radio et télévision)
- 11 stations radiophoniques anglophones.	
VI. TRAVAIL	
- Un anglophone unilingue a, en moyenne, un revenu plus élevé qu'un francophone unilingue.	- Un francophone bilingue gagne un revenu inférieur à celui d'un anglophone unilingue.
- Le taux de chômage est inférieur chez les anglophones et leur revenu total moyen plus élevé que les francophones.	- Le taux de chômage est plus élevé chez les francophones et leur revenu total moyen plus bas que les anglophones.
	- Pour la grande majorité des francophones, la langue de travail est l'anglais.